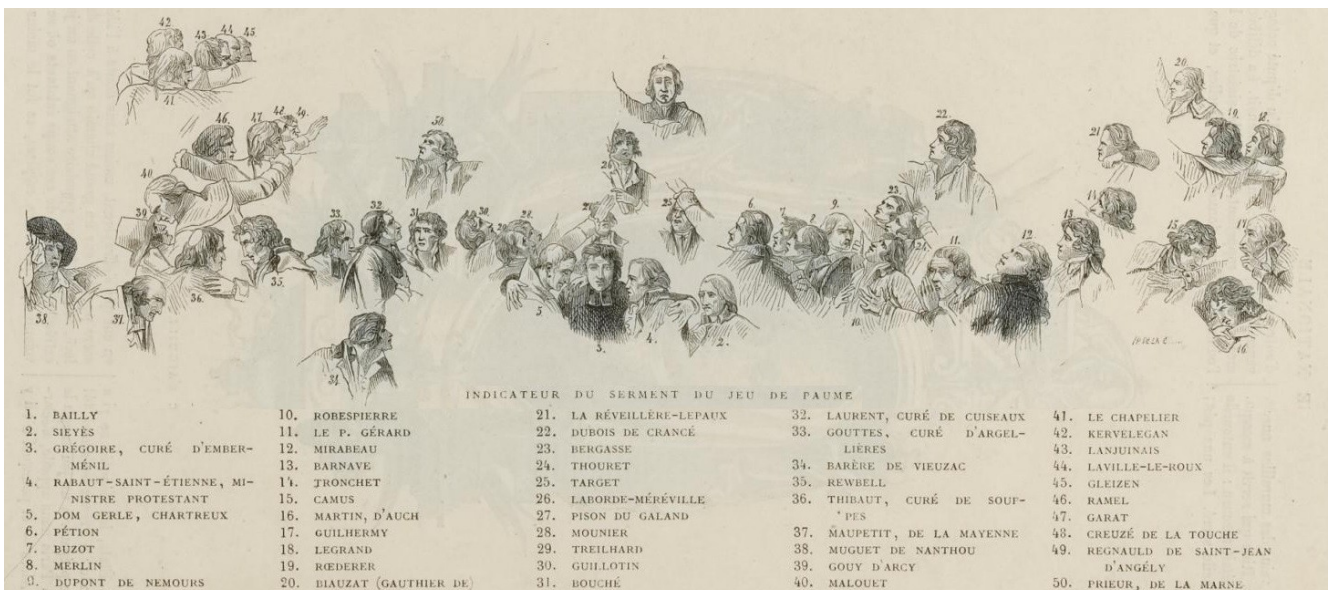


## David, *Le serment du Jeu de paume*

Consigne – En analysant le document, vous montrerez que le peintre Jacques-Louis David a voulu présenter cet événement comme un moment de rupture et le début d'une France nouvelle. Vous aborderez aussi les limites de cette représentation de l'évènement. L'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances. [Cette consigne est tirée de la banque nationale de sujets, n° CD H1 C1 S1, publié en décembre 2019.] → <https://www.librecours.eu/spip.php?article764> (le sujet)  
→ <https://www.librecours.eu/spip.php?article10> (la méthode)



Jacques-Louis David & Prieur de la Marne, *Indicateur du serment du jeu de paume*, 1823, estampe de 19 × 27 cm, musée Carnavalet. → <https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-carnavalet/oeuvres/revolution-francaise-portraits-des-principaux-protagonistes-du-serment-du>

*Le serment du Jeu de paume* est une œuvre réalisée par Jacques-Louis David en 1791, comme précisé en bas à droite de l'œuvre : « J.-L. David faciebat anno 1791 ».

Il s'agit d'un dessin à l'encre sur une grande feuille de papier (de 65,5 × 101 cm) ; c'est une esquisse préparatoire produite avant de réaliser le tableau définitif, une peinture à l'huile sur toile, de très grande dimension (d'environ dix mètres sur sept), qui ne fut qu'ébauchée.

Selon son article de l'encyclopédie<sup>1</sup>, « Jacques-Louis David est un peintre et conventionnel français né le 30 août 1748 à Paris et mort le 29 décembre 1825 à Bruxelles. » L'auteur fut non seulement un artiste, mais aussi un homme politique durant la Révolution française. Il a été un député régicide (il a voté la mort de Louis XVI), d'où sa fin de vie en exil, ainsi que ses deux tombes, une à Bruxelles pour la majorité de son corps (sa famille n'a pas été autorisée à ramener son cadavre), l'autre à Paris au Père-Lachaise pour son cœur.

L'évènement représenté a eu lieu le 20 juin 1789, une des premières journées révolutionnaires. Depuis le 5 mai, les députés des états généraux sont réunis par le roi à Versailles. Le 17 juin, les députés du tiers état se révèlent frondeurs et se proclament « Assemblée nationale ». Le 20 juin, en réaction, le roi fait fermer leur salle de réunion<sup>2</sup> ; ils vont alors occuper la salle du Jeu de paume<sup>3</sup> (un mélange de tennis et de squash, proche de la pelote basque). Mais l'œuvre date de 1791, deux ans plus tard, réalisée dans l'atelier du peintre.

Comment David a-t-il représenté cet évènement ? La consigne nous guide vers un plan en trois parties, avec d'abord l'illustration d'un moment de rupture, ensuite la figuration d'une France nouvelle, pour enfin avoir un regard critique sur cette représentation.

L'auteur a représenté ici un moment de césure entre avant et après l'évènement, qui a donc fait date dans l'histoire.

Lors de leur séance du 17 juin 1789, en se proclamant les représentants de la nation, les députés du tiers état remettent en cause (à mots couverts) la souveraineté du roi. Le 20 juin, ils vont encore plus loin, car à travers leur serment ils s'octroient des pouvoirs politiques en affirmant vouloir rédiger une constitution.

C'est ce moment que David a choisi, représentant les députés avec quasiment tous le bras tendu pour prêter ce serment, tournés vers leur président, qui en lit le texte debout sur une table au centre de la composition (les diagonales se croisent sur son visage).

Ce moment emblématique fait partie des journées de juin 1789, qui sont des tournants politiques : la France passe alors (le 17, le 20 ou le 27, au choix) d'une monarchie absolue à un système parlementaire, en attendant qu'il devienne constitutionnel (en septembre 1791). Les députés assemblés prennent une décision politique, en l'absence du roi et contre sa volonté.

Mais attention, ça reste une monarchie. Selon le procès-verbal de la séance, « la prestation de serment a été suivie des cris réitérés et universels de Vive le Roi ; et aussitôt l'appel des bailliages, sénéchaussées, provinces et villes a été fait suivant l'ordre alphabétique ; et chacun des membres présents, en répondant à l'appel, s'est approché du bureau, et a signé. »<sup>4</sup> Même la salle a une décoration monarchique : « pierre taillé en pierre de Saint-Leu [...] Le plafond était peint en bleu et orné de fleurs de lys d'or. Les murs étaient peints en noir suivant l'usage pour qu'on vit mieux la blancheur des balles ; un filet à hauteur de ceinture divisait la salle en deux ; des galeries en garnissaient trois faces. »<sup>5</sup>

1 → [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques-Louis\\_David](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques-Louis_David)

2 La salle de réunion plénière des états généraux était à l'hôtel des Menus-Plaisirs (aujourd'hui le centre de musique baroque : [48°48'2"N 2°8'1"E](https://www.google.com/maps/place/48°48'2)) dans un bâtiment démontable aménagé dans la seconde cours qui s'ouvre au 19 de la rue des Chantiers (actuelle rue des États Généraux). L'entrée principale se faisait par le 22 de l'avenue de Paris à Versailles. Pour les réunions par ordre, les ordres privilégiés se réunissaient dans les bâtiments actuels, laissant au tiers la grande salle.

3 La salle du Jeu de paume (29 × 10 m) se situe lors de sa construction en 1686 dans l'ancienne rue de l'Hôtel de Lorge, aujourd'hui la rue du Jeu de Paume ([48°48'3,3"N 2°7'25,5"E](https://www.google.com/maps/place/48°48'3,3)) ; le bâtiment a été conservé comme musée.

4 Procès-verbal de la séance de l'Assemblée nationale du 20 juin 1789, Archives nationales, AE/I/5/3bis, folio 46 recto. → [http://www2.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/AF/DAFANCH01\\_PC45003467.jpg](http://www2.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/AF/DAFANCH01_PC45003467.jpg)

5 Charles Vatel, *Notice historique sur la salle du Jeu de paume de Versailles depuis sa fondation jusqu'à nos jours, suivie de la liste complète et inédite des signataires du serment*, Versailles, L. Bernard, 1883, p. 2.

→ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6478157q/f18.item>

La mise en scène de David représente bien ce moment de tension, de trouble : des hautes fenêtres de gauche, qui donnent sur la rue, un fort vent soulève les rideaux. C'est le vent de la révolution, un orage qui gronde, qui annonce des changements. Le public monté aux fenêtres (comment ont-ils fait pour y grimper ? on aperçoit une échelle en haut à gauche) doit tenir son chapeau, son parapluie ou sa coiffure. Tout va être balayé. L'auteur a même rajouté un éclair qui foudroie symboliquement le haut de la chapelle royale. Il y a divorce entre d'une part les représentants du peuple, d'autre part les privilégiés et l'administration royale. La nation entre en dissidence, en attendant de rédiger une constitution (à partir du 9 juillet) et d'abolir les privilèges (le 4 août).

Le dessinateur représente aussi ici une « France nouvelle », idéalisée et correspondant à ses idées révolutionnaires.

David a mis aux meilleures places les députés ayant des opinions proches des siennes. Quand la réalisation de l'œuvre est proposée le 28 octobre 1790 à la « société des Amis de la Constitution », alors le club politique le plus radical (surnommé le « club des jacobins »), David en est membre. Se sont Prieur et Dubois-Crancé qui proposent une souscription publique (en échange d'une gravure) pour payer l'auteur ; c'est Mirabeau qui rédige l'adresse à la Constituante, lue le 6 novembre 1790 et approuvée par le président Barnave. L'idée est de faire peindre à David une énorme toile pour décorer la nouvelle salle des séances de l'assemblée nationale, à placer derrière la tribune. Tous ces orateurs sont en fait des proches de David, auxquels il faut rajouter ses amis Robespierre, Pétion et Marat, ainsi que Bailly et Barère qu'il connaît<sup>6</sup>.

C'est pourquoi ces différents personnages sont particulièrement bien placés sur l'œuvre, au premier plan, nettement mis en valeur par rapport à leurs collègues. C'est le cas notamment pour Dubois-Crancé (alors le premier secrétaire du club des jacobins) et Barère (c'est lui qui obtient le 28 septembre 1791 que la Constituante paye après l'échec de la souscription), qui sont même représentés chacun debout sur une chaise de part et d'autre du président Bailly (qui devient maire de Paris, de juillet 1789 à novembre 1791). Se tenant accrochés à la galerie, on trouve d'ailleurs les cinq fondateurs du « club breton », ancêtre du club des jacobins : Le Chapelier, Le Goazre de Kervélégan, Lanjuinais, Delaville Le Roulx et Glezen.

Sur le dessin, on retrouve les idées qui dominent en 1791. Il faut savoir que David a été candidat à l'élection législative de septembre 1791 ; puis de nouveau en septembre 1792, au cours de laquelle il a été élu député de Paris à la Convention (avec soutien de Marat) : il a siégé ensuite parmi les montagnards. Après l'exécution de Robespierre, David est emprisonné de thermidor an II jusqu'à frimaire (1794), puis de prairial an III à brumaire (1795), bénéficiant alors de l'amnistie.

À l'extrémité gauche du dessin, près d'un panier, d'une raquette et de balles, on a un homme qui a aidé à amener Maupetit (alors malade), il est pied nu avec un pantalon court, c'est un sans-culotte, couvert par un bonnet phrygien, symbole d'affranchissement hérité de l'Antiquité : le peuple est en train d'obtenir sa liberté. Au premier plan au milieu, trois religieux (un moine, un curé et un pasteur) s'enlacent, symbolisant l'égalité entre les différents formes du christianisme, mais aussi le nouveau « clergé constitutionnel » (les « jureurs ») qui a accepté la réforme appelée la « Constitution civile du clergé » (votée par la Constituante le 12 juillet 1790). D'ailleurs don Gerle, le moine chartreux représenté ici, se défroque en novembre 1793, dans un contexte de déchristianisation. À une des fenêtres de droite, on voit un homme montrant à deux enfants (les futurs citoyens, qu'il faut former) la scène : on y reconnaît Marat, l'ami de l'artiste. Entre Dubois-Crancé et Mirabeau, un peu caché, on voit un des rares personnages qui tournent le dos au président : c'est un ennemi du peuple<sup>7</sup>, un indicateur, réfléchissant peut-être à un mauvais coup : les théories du complot sont légion durant la période révolutionnaire.

Surtout, David représente ici une scène d'unité nationale. Les 557 députés signataires représentent les différents bailliages, sénéchaussées, provinces et villes du royaume. De gauche à droite du document, voici pour ceux les plus connus : Maupetit (Mayenne) ; Le Chapelier, Lanjuinais et Glezen (Rennes) ; Le Goazre de Kervélégan (Quimper) ; Delaville Le Roulx (Hennebont) ; Thibaut (Nemours) ; Reubell (Colmar) ; Barère

6 Laurent Loty, « L'inachèvement emblématique du Serment du Jeu de Paume », *Dix-huitième siècle*, 2009/1, n° 41, p. 27 à 41. → <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2009-1-page-27.htm>

7 David l'a décrit comme un « aristocrate dévoré de jalousie ». David, *Carnet d'esquisses*, musée de Versailles, p. 25.

(Tarbes) ; Prieur (Châlons) ; Guillotin (Paris) ; Treillard (Paris) ; Mounier (Grenoble) ; Gerle (Riom) ; Grégoire (Lunéville) ; Rabaut Saint-Étienne (Nîmes) ; Bailly et Sieyès (Paris) ; Pétion (Chartres) ; Merlin (Douai) ; du Pont de Nemours (Nemours) ; Robespierre (Arras) ; Gérard (Rennes) ; Dubois-Crancé (Vitry-le-François) ; Mirabeau (Aix-en-Provence) ; Barnave (Grenoble) ; Camus (Paris) ; Martin-Dauch et Guilhermy (Castelnaudary) ; Roederer (Metz) ; etc.

David a fait le choix de montrer une foule de personnages, pas une simple allégorie. Ils forment ensemble une nation (qui représente le peuple tout entier), une communauté, communiant de façon fraternelle (beaucoup se prennent la main, s'enlacent ou s'embrassent), exaltés par ce consensus quasi unanime.

Quasi unanime car il y a un petit désaccord : le député Martin-Dauch refusa le serment, ce qui est visible sur le document (il est en bas à droite, bras croisé et tête baissé, semblant boudier honteusement) comme sur le procès-verbal (il a marqué « oppofan » à côté de sa signature)<sup>8</sup>. Quand le secrétaire Camus s'en est rendu compte, Bailly lui a demandé de s'expliquer : « Je déclare que je ne crois pas pouvoir jurer d'exécuter des délibérations qui ne sont pas sanctionnées par le roi. [...] L'opposant persiste dans son avis, et l'Assemblée arrête qu'on laissera sur le registre la signature pour prouver la liberté des opinions. »

Enfin, on peut se poser la question de la véracité historique de ce document.

On est sûr que David a fait un effort pour représenter avec fidélité les lieux et les personnages. Grâce à une série d'études conservée au Louvre<sup>9</sup>, on sait qu'il a visité la salle et qu'il a commencé à faire des portraits détaillés de certains députés. Le 4 octobre 1791, la *Gazette nationale ou Le Moniteur universel* publie l'appel suivant : « M. David prie les députés qui se seront trouvés à Versailles au Serment du Jeu de Paume dont il n'a pu peindre la figure, de bien vouloir lui envoyer leurs portraits gravés, à moins qu'ils ne fassent un voyage à Paris dans l'espace de temps qu'il sera à faire son tableau, qu'il présume être de deux années. Dans ce cas, ils auraient la bonté de venir le trouver à son atelier aux Feuillants. »<sup>10</sup>

Comme le document est une peinture de commande, le peintre a eu le soin d'éclairer tous les visages. Ils ont tous des pauses peu naturelles, héroïques avec de grands gestes. En fait, pour l'auteur c'est son premier sujet d'histoire contemporaine, lui le peintre néoclassiciste habitué à prendre ses sujets dans une antiquité mythifiée : il était alors surtout connu pour son *Serment des Horaces* (en 1785), *La mort de Socrate* (1787) et *Les lecteurs rapportent à Brutus les corps de ses fils* (1789) en attendant *Les Sabines* (1795-1799). Puis il est devenu bonapartiste : *Bonaparte franchissant le col du Grand-Saint-Bernard* (1800), *Sacre de l'empereur Napoléon et couronnement de l'impératrice Joséphine* (1806-1807), *Serment de l'armée fait à l'empereur après la distribution des aigles* (1810) et *Léonidas aux Thermopyles* (1814).

*Le serment du jeu de paume* est d'ailleurs exposé en septembre 1791 dans l'atelier de David, placé sous les *Horaces*, avec de part et d'autre *Brutus* et *La mort de Socrate*, les quatre œuvres ayant en commun la composition en symétrie, la gestuelle théâtrale et l'évocation des mêmes valeurs.

David est aussi un spécialiste du portrait, avec notamment celui des époux Lavoisier (1788-1789), de la famille Desmoulins (1792), *Les derniers moments de Michel Lepeletier* (1793), *Marat assassiné* (1793), *La Mort de Joseph Bara* (1794, ébauché), le *Portrait inachevé de Bonaparte* (1798) et le *Portrait de Sieyès* (1817, les deux étaient en exil).

David a pris évidemment quelques libertés avec la reconstitution historique. Sur ce portrait de groupe (comme sur *L'École d'Athènes* de Raphaël, *La Leçon d'anatomie du docteur Tull* ou *La Ronde de nuit* de Rembrandt), la mise en scène n'est pas la plus réaliste : tous les personnages sont représentés avec le visage bien visible pour être identifiables ; ceux du premier rang sont alignés comme sur une scène de théâtre ; Bailly tourne le dos à son assemblée, faisant face au spectateur.

Marat, dom Gerle et Roederer n'étaient tout simplement pas présents. Maupetit est représenté comme un vieillard incapable de lever sa main, alors qu'il a la quarantaine (et non, ce n'est pas vieux !). Mirabeau a

8 Procès-verbal de la séance de l'Assemblée nationale du 20 juin 1789, Archives nationales, AE/I/5/3bis, folio 47 recto.

→ [http://www2.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/AF/DAFANCH01\\_PC45003469.jpg](http://www2.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/AF/DAFANCH01_PC45003469.jpg)

9 RF 44330 recto et verso ; RF36942, folii 20 verso, 21 recto et 26 recto. → <http://arts-graphiques.louvre.fr/resultats/oeuvres>

10 *Le Serment du Jeu de paume : quand David réécrit l'Histoire*, dossier enseignants pour l'exposition 2008-2009, p. 4.

→ [https://circgdquevilly.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/serment-jeudepaume\\_20090602.pdf](https://circgdquevilly.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/serment-jeudepaume_20090602.pdf)

ici un visage bien lisse, alors qu'il était vérolé (sa peau marquée par les pustules de la variole) et réputé comme franchement moche... Les relevés indiquent une journée de printemps assez fraîche (max. 17 °C), sans orage, mais avec une pluie persistante depuis la veille. La chapelle royale, à 500 m de distance et avec plusieurs bâtiments entre les deux, n'est en fait pas visible de la salle du Jeu de paume.

Pour finir, on peut rappeler qu'il manque tout de même lors de l'évènement la moitié des députés : tous ceux de la noblesse, l'essentiel de ceux du clergé (seuls cinq sont présents) et quelques-uns du tiers. Les 557 signataires, portant redingote, gilet, perruque et bas, sont presque tous des magistrats, des avocats ou des négociants. Les deux seuls agriculteurs aux états généraux sont Lepoutre (un propriétaire aisé de Linselles, à l'ouest de Tourcoing) et Gérard (un laboureur de Montgermont, au nord-ouest de Rennes).

On peut compléter l'analyse de cette esquisse par celle de l'ébauche de la grande huile sur toile.



C'est une ébauche, d'abord parce que David n'a pas été payé intégralement. Ensuite parce que plusieurs personnages représentés sont rapidement passés de mode. Bailly et Robespierre ont été guillotins ; Pétion s'est suicidé ; Marat a été poignardé. Mirabeau meurt en avril 1791 et il est le premier à entrer au Panthéon ; mais il en est exclu dès septembre 1794, pour trahison. Bref, « on ne veut plus les voir en peinture »<sup>11</sup>. Enfin, David c'est trouvé un nouveau sujet, avec l'avènement de Bonaparte. Le 3 décembre 1801, il annonce dans la presse renoncer à terminer *Le serment*.

Sur la toile, seules les quatre têtes (et quelques mains) de Dubois-Crancé, Gérard, Mirabeau et Barnave ont été peintes. Tous les personnages sont nus, avec des musculatures improbables (cf. Grégoire, Sieyès, Mirabeau...), conformément aux canons néoclassiques en usage pour les héros antiques. Mais David avait l'intention d'ensuite les habiller.

La toile roulée fut abandonnée par David au Louvre lors de son exil. Il l'a fait échanger en 1820 contre les *Sabines* et le *Léonidas*<sup>12</sup>. Il y manque de gros morceaux : l'œuvre a été découpée en trois en avril 1826 (il n'en reste que 654 × 370 cm). Envoyée à Versailles le 14 juillet 1848 pour être exposée, la toile est renvoyée au Louvre en 1851 car impudique. Elle revient à Versailles en 1921. Elle est actuellement exposée dans une salle dédiée de l'attique Chimay du château<sup>13</sup>.

© BY-NC-SA – Fonte de caractères utilisée : [Linux Libertine](#) . Cours et documents disponibles sur [www.librecours.eu](http://www.librecours.eu)

11 Patrick Boucheron, *Quand l'histoire fait dates : 20 juin 1789, serment du Jeu de paume*, 18:25.

→ <https://www.youtube.com/watch?v=3U2hJsbv-Io>

12 → <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/joconde/50350211926>

13 → <http://arts-graphiques.louvre.fr/detail/oeuvres/1/211926-Le-Serment-du-Jeu-de-Paume>